

**Pour les Bonnes Pratiques Agricoles**  
**Avec le concours de METEO France**

### Message du 23 mai 2019

#### A retenir

Pour le moment, pas de mesure de restriction suite au comité sécheresse du 09/05/19. Cependant, au vu de l'état des nappes et des cours d'eau, une gestion responsable doit être adoptée.

Sur les blés, dans des secteurs faiblement arrosés par les précipitations depuis début mars (moins de 70 mm), poursuivre les tours d'eau. Sur les secteurs plus arrosés (plus de 70 mm) où des tours d'eau ont déjà été réalisés, aucune irrigation n'est à prévoir avant 15 jours.

L'arrosage des routes est considéré comme un danger temporaire.

#### Station météo de Charmeil :

Date	ETM Blé
15 mai	5,2
16 mai	4,3
17 mai	2,9
18 mai	2,5
19 mai	1,2
20 mai	2,4
21 mai	4,3
<b>ETM/jour</b>	<b>3,3</b>

*mm/jour pour des blés au stade  
épiaison*

#### Station de Montbeugny :

Date	ETM Blé
15 mai	5,6
16 mai	4,4
17 mai	3,0
18 mai	2,5
19 mai	1,6
20 mai	2,6
21 mai	4,6
<b>ETM/jour</b>	<b>3,5</b>

*mm/jour pour des blés au stade  
épiaison*

#### Blé tendre

Cinq jeux de sondes tensiométriques sont installés sur le département. Ces jeux de sondes permettent de suivre l'évolution de l'état hydrique des sols sur blé et sur plusieurs types de sols différents. L'objectif est de pouvoir suivre le déclenchement de l'irrigation.

### Rappel des seuils de déclenchement :

Les seuils de déclenchement du tour d'eau à partir du stade dernière feuille étalée sont les suivants, en fonction des durées des tours d'eau :

Type de sol	Tour d'eau de moins de 8 jours		Tour d'eau de plus de 8 jours	
	Tensions à 30 cm	Tensions à 60 cm	Tensions à 30 cm	Tensions à 60 cm
<b>Sols superficiels et sableux</b>	> 130 cb	/	> 110 cb	/
<b>Sols moyens</b> (enracinement 60 cm)	> 90 cb	80 cb	> 90 cb	60 cb
<b>Sols profonds</b> (enracinement > 60 cm)	> 90 cb	100 cb	> 90 cb	80 cb

Au 23 mai, voici les valeurs mesurées à 30 et à 60 cm sur cinq jeux de sondes implantés :

Type de sol	Tensions à 30 cm	Tensions à 60 cm
<b>Sableux</b>	62 cb	25 cb
<b>Sablo-limoneux</b>	72 cb	41 cb
<b>Argilo-calcaire</b>	151 cb	150 cb
<b>Argilo-calcaire</b>	71 cb	144 cb
<b>Argileux</b>	208 cb	228 cb

Les valeurs mesurées par les sondes sont exprimées en centibars et rendent compte de la difficulté pour la culture de prélever l'eau dans le sol. Plus les tensions sont élevées plus le sol s'assèche et plus les racines ont des difficultés pour extraire l'eau du sol.

- Sur les *sols superficiels* (sableux et *sablo-limoneux*) : Sur les deux stations situées **sur le Nord du département**, la réserve en eau du sol est encore bien pourvue à 60 cm. Les précipitations régulières de ces derniers mois ont permis d'assurer l'alimentation hydrique de la culture dans les horizons superficiels. Pour la station en sol sablo-limoneux, un tour d'eau a été réalisé la semaine dernière. Sur ces deux stations, les seuils de déclenchements des tours d'eau devraient être atteints dans 15 jours.
- Sur les stations en sols *argilo-calcaires et argileux*, situées **sur la partie Sud du département**, Les sols continuent de s'assécher en profondeur. Les réserves en eau sont fortement impactées et l'eau devient de plus en plus difficile à prélever. L'alimentation de la culture se fait essentiellement en profondeur où l'eau est encore disponible et en superficie suite aux irrigations. En l'absence de précipitations conséquentes permettant de recharger la réserve en eau, les tours d'eau doivent se poursuivre sur ces parcelles.

### Déclenchement de l'irrigation :

Sur le Sud du département, faiblement arrosé par les précipitations depuis le mois de mars, il est nécessaire de poursuivre l'irrigation. Sur le Nord du département, les réserves en eau sont encore conséquentes du fait des précipitations plus régulières et des tours d'eau potentiellement déjà réalisés.

## L'image du jour



**Ci-contre, voici la photo d'une situation vue dans le département de l'Allier le 22 mai 2019.**

Pour rappel, l'arrosage sur la route est considéré comme un danger temporaire. Si un accident survient sur une chaussée rendue glissante suite à l'irrigation, la responsabilité de l'agriculteur peut être engagée.

L'usage responsable de l'eau pour l'irrigation est l'affaire de tous, particulièrement en cette période de sécheresse. Il en va du sérieux de la profession et de l'acceptation de l'irrigation par la société.